



INNOVER
C'EST COLLABORER!

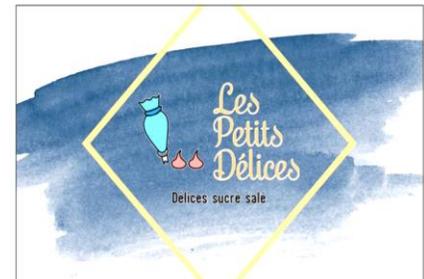
COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX ACCORDE 10 000 \$ POUR FAVORISER LE DÉMARRAGE ET LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Baie-Saint-Paul, le 14 juillet 2021 - Le Conseil des maires est fier d'appuyer les projets de Les Petits Délices et Héritage Charlevoix avec ses Fonds Soutien au démarrage et Fonds Projets spéciaux pour une somme de 10 000 \$ en contribution financière non remboursable.

Les Petits Délices

Cette nouvelle entreprise, située aux Éboulements, propose la vente de pâtisseries et de plats à emporter (tartelettes, mini quiches, etc.). Les produits sont destinés pour la vente aux particuliers et aux commerçants (dépanneurs et restaurants), directement au domicile du promoteur ou par la livraison. Pour la saison estivale, un espace extérieur de vente a été aménagé afin d'offrir à la clientèle, en attente pour la traverse de Saint-Joseph-de-la-Rive, des produits frais (sandwichs, boissons fraîches et pâtisseries). La MRC de Charlevoix est fière d'investir 5 000\$ dans le cadre du démarrage de cette entreprise avec son Fonds Soutien au démarrage pour le projet de 17 433 \$. Le projet permet la création d'un emploi.



Héritage Charlevoix

L'organisme obtient 5 000 \$ du Fonds Projets spéciaux pour la réalisation d'une étude de marché et d'un préprojet de conservation et de mise en valeur d'un site patrimonial. Héritage Charlevoix a pour mission de protéger des ensembles naturels et culturels qui ont un caractère historique et qui contribuent à l'identité de Charlevoix. Il mise sur la protection, la promotion et le partage de la richesse du patrimoine local.

Le Fonds Soutien au démarrage vise à stimuler le démarrage de nouvelles entreprises sur le territoire, favoriser la création d'emplois durables, dynamiser l'économie et la vitalité du territoire et être un levier pour des projets entrepreneuriaux porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale.

Le Fonds Projets spéciaux vise à stimuler la diversification des projets en plus d'être un levier pour les projets porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale. Il peut servir de complément au financement d'études de pré faisabilité, d'analyse ou de faisabilité, mais également soutenir une démarche exploratoire et favoriser le développement de nouveaux marchés pour supporter l'économie et l'emploi dans la MRC de Charlevoix.

Pour connaître les services et les fonds disponibles pour les entreprises de la MRC de Charlevoix : mrccharlevoix.ca/services-aux-entreprises/

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca